



### **Le PDG du consortium l'Anecdote était frappé d'une interdiction de quitter le triangle nationale.**

Une mesure finalement levée, puisque Jean Pierre Amougou Belinga, s'est envolé vers la France, où il présidera ce mercredi 2 février 2022, une réunion du conseil d'administration de la chaîne «Télésud».

Un communiqué publié ce jour par Inès Belinga, chef de division communication du groupe l'Anecdote et porte-parole de Jean Pierre Amougou Belinga, renseigne que le déplacement du patron de Vision 4, a été rendu possible grâce aux hautes instructions du président Paul Biya.

Mi-janvier, à l'aéroport de Nsimalen, alors que Jean Pierre Amougou Belinga s'apprêtait à embarquer sur le vol d'Air France dans le salon d'honneur de l'aérogare, il sera surpris de voir présenter devant lui une escouade de policiers, munis d'une interdiction de quitter le territoire. Ses documents de voyages, dont un passeport diplomatique centrafricain, lui sont retirés, rapportait Jeune Afrique dans un [article publié sur son site internet le 18 janvier 2022](#).

«Une interdiction de sortir du territoire est consécutive à l'ouverture d'une enquête. L'objet de celle-ci est pour l'instant tenu secret. Mais selon des indiscretions, les investigations portent sur l'utilisation de l'argent public qu'Amougou Belinga brasse, dans la mesure où ses entreprises

vivent presque exclusivement de la commande publique. Les enquêteurs vont aussi se pencher sur la régularité des nombreux décaissements qu'il reçoit sous forme de subventions de l'État », indiquait le magazine panafricain.